

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE
Pôle Tertiaire - ZI Chartreuse Guiers – 38380 ENTRE-DEUX-GUIERS

DÉLIBÉRATION N° 23_108

L'an deux mille vingt-trois, le 13 juin à 19h,
Le Conseil Communautaire, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de réunion du Pôle tertiaire -
Zone Industrielle Chartreuse-Guiers à Entre-deux-Guiers sous la présidence d'Anne LENFANT.

**OBJET : EXTENSION POLE TERTIAIRE -
AVENANTS MARCHES DE TRAVAUX**

Date de la convocation : mercredi 7 juin 2023

<p>Nombre de Conseillers :</p> <p>En exercice : 36 Présents : 26 Pouvoirs : 3 Votants : 29</p> <p>Résultat des votes :</p> <p>Pour : 29 Abstention : 0 Contre : 0</p>	<p>Présents les délégués avec voix délibérative :</p> <p>Hervé BUTTARD (Corbel) ; Pierre BAFFERT, Birgitta RENAUDIN, Raphaël MAISONNIER (Entre-deux-Guiers) ; Anne LENFANT, Suzy REY (Entremont-le-Vieux) ; Evelyne LABRUDE (La Bauche) ; Myriam CATTANEO, Bruno STASIAK, Pierre FAYARD (Les Echelles) ; Williams DUFOUR, Bruno GUIOL, Marie José SEGUIN (Miribel les Echelles) ; Claude COUX, Eric L'HERITIER (Saint Christophe sur Guiers) ; Laurette BOTTA (Saint-Christophe la Grotte) ; Marylène GUIJARRO, Martine MACHON, Roger JOURNET (Saint Joseph de Rivière) ; Christiane BROTTO-SIMON (Saint-Franc) ; Stéphane GUSMEROLI, Cécile LASIO (Saint-Pierre-de-Chartreuse) ; Jean Claude SARTER, Véronique MOREL, Céline BOURSIER, Bertrand PICHON-MARTIN, Cédric MOREL, Jean-Paul SIRAND PUGNET, Nathalie HENNER, Mathias LAVOLÉ (Saint-Laurent du Pont) ; Christine SOURIS (Saint Pierre de Genebroz) ; Murielle GIRAUD (Saint-Jean de Couz) ; Denis BLANQUET, Maryline ZANNA (Saint-Thibaud de Couz) ; Wilfried TISSOT (Saint Pierre d'Entremont 73), Marc GAUTHIER (Saint Pierre d'Entremont 38)</p> <p>Pouvoirs : Nathalie HENNER à Jean-Paul SIRAND-PUGNET ; Mathias LAVOLÉ à Véronique MOREL ; Williams DUFOUR à Marie-José SEGUIN ;</p>
---	--

CONSIDÉRANT les travaux d'extension du pôle tertiaire Cœur de Chartreuse,

CONSIDÉRANT les marchés signés avec les entreprises,

CONSIDÉRANT les modifications suivantes, apportées en cours de chantier, modifiant les prix des marchés :

LOT	ENTREPRISE	MODIFICATIONS APPORTÉES	MONTANT MARCHÉS DE BASE + AVENANTS PRECEDENTS	MONTANT AVENANT	NOUVEAU MONTANT MARCHÉ
Lot.8 - CLOISON DOUBLAGE Avenant n°3	SAS CARBONERO ISOLATION	Moins-value suppression panneaux acoustiques espace coworking	Montant HT : 85 175.50 €	Montant HT : - 3 445.60 € - 4.05 % d'écart introduit par l'avenant	Montant HT : 81 729.90 €

				Envoyé en préfecture le 19/06/2023 Reçu en préfecture le 19/06/2023 Publié le 19/06/2023 ID : 038-200040111-20230615-23_108-DE	
Lot 1 - MACONNERIE Avenant n°2	EGBF	Suppression : - Grille de ventilation de l'ascenseur - Socle béton - Souche béton en toiture - Scellement coffret en façade - Couvre joint intérieur Rajout : - Adaptation ouverture porte	Montant HT : 195 793,50 €	Montant HT : - 2300,00 € - 1,17% d'écart introduit par l'avenant	Montant HT : 193 493.50 €

Le conseil communautaire, après voté montant par montant, à l'UNANIMITÉ :

- **VALIDE** le montant de chaque avenant ligne par ligne,
- **AUTORISE** la Présidente à signer les avenants correspondants.

La Présidente,

- CERTIFIE sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché sur le site internet de la collectivité
- INFORME que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
 Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Publié, notifié et transmis en Préfecture
 Le 15 juin 2023,

La Présidente,
 Anne LÉNfant

